

Cher(e) collègue, cher(e) camarade

Nous sommes heureux de t'accueillir dans notre magnifique département du Finistère. Nous espérons que les problèmes matériels liés à ton installation sont résolus et dans la négative nous t'invitons à t'adresser aux militants de la CGT Finances Publiques dont tu trouveras la liste ci dessous.

Il est bien loin le temps des promesses de campagne où le Président de la République déclarait « *que l'ennemi était la Finance* ». Oubliées, également les critiques contre la réforme des retraites de 2010 que l'actuel pouvoir qualifiait alors d'injuste.

Se soumettant au diktat de la commission européenne prête à accorder un délai supplémentaire de deux ans pour ramener les déficits publics en dessous de la barre des 3% du PIB, ce gouvernement applique les mêmes cures d'austérité, qui conduisent partout en Europe, les peuples à la faillite et au désespoir.

Comme un mauvais remake qui s'en va et qui revient

Pour faire passer sa réforme proposant, un allongement de la durée de cotisation, dans le but de diminuer le niveau des pensions, la carte de la division entre salariés du public et du privé est de nouveau sortie. Rien ne change !

De l'argent, il y en a !

D'après le Conseil d'orientation des retraites, les besoins en financement des retraites des 23 millions de salariés en France s'élèveront à 20 milliards d'euros d'ici 2020. C'est moins que la fortune amassée par un seul homme, Bernard Arnault, le français le plus riche en 2011, d'après le magazine Challenges. Un seul homme d'un côté, 23 millions de personnes de l'autre.

Le refrain médiatique nous assène, sans faiblir, que les caisses sont vides, que c'est la récession, qu'il faut se serrer la ceinture car nous serions tous dans le même bateau, etc.

Attention ! Ce n'est pas parce qu'une chose est répétée cent fois qu'elle en devient vraie.

La preuve !

Au titre de la compétitivité, 20 milliards sont versés au patronat dans le cadre de l'ANI, pour faciliter les licenciements, augmenter les durées de travail, baisser les salaires et broyer le code du travail !

En 2009, 360 milliards d'euros d'argent public mobilisés pour secourir les marchés financiers, responsables de la crise ! Ainsi, le sauvetage des banques en 2008 a coûté aux contribuables l'équivalent de 37 points de PIB ! Cela représente, autant d'argent en moins pour l'emploi et les salaires à la base du financement de la protection sociale et des retraites !

Par faute des réductions d'effectifs dans notre administration, plus d'une centaine de milliards d'euros, issus de la fraude fiscale non détectée ou non recouvrée, viennent grever les budgets publics et portent préjudice à la justice fiscale !

Loin d'être exhaustifs, ces quelques exemples, auxquels nous pourrions rajouter les exonérations de cotisations et les niches fiscales consenties aux plus riches, témoignent d'une politique antisociale décomplexée et pleinement assumée !

EMPLOIS, SALAIRES, RETRAITES, CONSTRUISONS MAINTENANT LA CONVERGENCE DES LUTTES !

**TOUTES ET TOUS EN GREVE
LE 10 SEPTEMBRE**

Mais nous aurons l'occasion de revenir sur ce dossier lors des heures d'information syndicales mais pour l'heure nous te souhaitons une bonne installation et [DEGEMER MAD](#)

Pour la section de la CGT Finances Publiques

Pascale GUYOMARD Jean Paul CAM

MAIL: cgt.029@dgfip.finances.gouv.fr

Site internet de la section CGT Finances Publiques: <http://www.financespubliques.cgt.fr/29/>

et site national: <http://www.financespubliques.cgt.fr/>

INVITATION : Participez à notre Assemblée Générale et à nos HMI de rentrée

LES MILITANTS DE LA CGT Finances publiques 29
CAM JEAN PAUL B SIP CSP Brest 02 98 00 91 10 Secrétaire élu CAP L B
GUYOMARD PASCALE B PAIERIE DEP Brest 02 98 44 11 93 Secrétaire adjointe élue au CTL
TANGUY ANNE B SIP FI Brest 02 98 00 91 13 CDAS* SRIAS*
PORTE BEATRICE B HYPO Quimper 02 98 53 26 69
FARGES CHRISTIAN B SIE Quimper 02 98 98 54 55
TRANVOUEZ DENISE B SIE Brest 02 98 00 30 67
HERE FLORENCE C SIP Morlaix 02 98 88 91 82 Commission Executive Nationale
CAPELLE JEAN LUC A SIE Morlaix 02 98 88 91 65 CHS*
LEMOINE MARIANNICK B SIP Brest 02 98 00 30 40 CDAS*
GALLIOU MARYSE B SIP ACCUEIL Quimper 02 98 98 54 72
BARS MICHEL A BRIG VERIF Brest 02 98 80 77 70
GARNIEL MONIQUE A BRIG VERIF Quimperlé 02 98 96 46 57
GENTRIC MONIQUE C SIE Quimper 02 98 98 54 77
HERE ROGER B SIP FI Morlaix 02 98 88 91 82 Élu CTL
TALEC ANNIE B HYPO Quimper 02 98 53 33 35
NICOL XAVIER C CDIF Quimper 02 98 10 33 59
AUZILLAUD PHILIPPE C SIP Morlaix 02 98 88 91 82 UL MORLAIX
GALON PHILIPPE C SIP Brest 02 98 00 91 28 TRESORIER
LE JONNY BRIGITTE Berkani CANTINE Brest 02 98 00 91 20 Élue en CCP
LE GUEN VIRGINIA C SIP Dz 02 98 74 48 09
PIROU BASTIEN C SIP Brest 02 98 00 91 28 Élu CAP L
PERINET ERIC B Micro inform Quimper 02 98 65 10 77
CORNIC ALBERT B SIE Brest 02 98 00 91 35 Élu au CTL
FERELLOC SOPHIE B SIE Brest 02 98 00 91 35 CHS*
LOUARN FLORENCE C TRESORERIE Carhaix 02 98 39 02 09 Élue en CAPL C CDAS*
SENECHAL ISABELLE C CPS Brest 02 98 80 90 35
SALIOU RENE B SIP RECOUV Brest 02 98 00 30 58 Élu en CAPL B et au CTL
LE HEGARAT THIBAUD C SIP ACCUEIL Morlaix 02 98 88 42 49

CAPL (commission administrative paritaire locale) Organisme où siègent la parité administrative et les représentants du personnel, élus pour un mandat de trois ans, les CAPL sont compétentes en matière d'appel de notation, de mutation locale, de tableau d'avancement et de liste d'aptitude.

CTL (comité technique local) Les représentants au Comité Technique Local sont élus. Le nombre de sièges est fonction du résultat des élections. Ces principales attributions : organisation et fonctionnement des services.

CHS (comité hygiène et sécurité) Organisme où siègent la parité administrative et les représentants du personnel désignés par les organisations syndicales. Les CHS sont compétents en matière de problèmes concernant la santé et la sécurité des agents dans le cadre de leurs fonctions professionnelles.

CDAS (conseil départemental d'action sociale) Organisme où siègent la parité administrative et les représentants du personnel désignés par les organisations syndicales. Les CDAS sont compétents en matière d'action sociale.

SRIAS (Section régionale inter-administrative d'action sociale) Organisme régionale où siègent la parité administrative et les représentants du personnel désignés par les organisations syndicales. Les SRIAS sont compétents en matière d'action sociale

